



Enedis vous informe d'une coupure de courant pour travaux.

Votre référence : 19635021683858

Numéro de la coupure : 196 T 15968

Motif de la coupure : Raccordement de nouveaux consommateurs

Madame, Monsieur,

Vous utilisez quotidiennement l'électricité pour vos activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, limiter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente votre installation.

Aussi, nous sommes conduits à programmer une coupure(s) de courant
jeudi 8 octobre 2026 entre 08h00 et 12h30 d'une durée approximative de 4 heures et 30 minutes

Votre point de livraison : 19635021683858

COMMUNE DE CHALLES LES EAUX

438 chemin DES BARAQUES

..

73190 CHALLES LES EAUX

Notre accueil clients Professionnels est disponible au numéro suivant pour répondre à vos questions au 09 70 83 29 70 (appel non surtaxé)

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr/panne-et-interruption. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Si vous restiez exceptionnellement sans courant après la période indiquée, notre service dépannage est à votre disposition au : 09 72 67 50 + les deux chiffres de votre département (appel non surtaxé).

Enfin, pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Souhaitant que cette information préalable vous permette de vous organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Agence,

David DURAND

Rappel sécurité :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.

Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur,..), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général Enedis (le positionner sur 0).